



©1989-2017 APM International - http://www.apmnews.com/story.php?objet=308462&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtpoQ-6kBpMmJYK7qucOEFxNvHA38kVq1P8soHGN9CPRtyqZyR5cnDzPJl-z7YfqE1Tjt0ylrM3jr18rTYhCx8yg9coxQ0iwb50dRO_kF3_Fy7uxrnMOZXgxi27ncHm9mv3PczGR77EW1AE0GSx-343omu0FjplBeRDVbhTq4Dv_NAE0GSx-343n-yigmoolhb

DÉPÊCHE - 07/09/2017

Le CHI de Créteil, le CH d'Apt et le CH de Douai ont mis en oeuvre, avec succès, des liens avec les professionnels libéraux

Mots-clés : #établissements de santé #soins de ville #officine #hôpital #libéraux #médecins #coopérations #informatique #pharmaciens #fédérations pro #congrès #paramédicaux

POLSAN - ETABLISSEMENTS

CONGRÈS

ENVOYÉ SPÉCIAL

(Par Sabine NEULAT-ISARD, aux universités d'été de la FHF)

PARIS, 7 septembre 2017 (APMnews) - Le centre hospitalier intercommunal de Créteil (Chic), le centre hospitalier d'Apt (Vaucluse) et le centre hospitalier de Douai (Nord) ont développé des liens avec des médecins libéraux ou des pharmaciens d'officine, chacun dans des domaines différents mais avec un certain succès, ont relaté mercredi les représentants de ces établissements, aux universités d'été de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Stéphane Pardoux, directeur du CHI de Créteil, est revenu sur la mise en place, en septembre 2015, d'une plateforme web qui se connecte directement au système d'information de l'hôpital et permet au médecin généraliste traitant de recevoir des notifications sur son téléphone portable ou sur son ordinateur concernant les informations liées à l'hospitalisation du patient, qui ont été rentrées par l'établissement.

L'idée était de simplifier le lien entre les médecins hospitaliers et les généralistes, a rappelé Stéphane Pardoux qui avait participé à la présentation de cette plateforme, développée par la société Apicéa, lors d'une conférence de presse en avril 2016 (cf [dépêche du 05/04/2016 à 12:56](#)).

La plateforme permet ainsi de notifier en temps réel aux médecins libéraux chaque moment clé du processus de soins à l'hôpital. Elle permet aussi de transmettre le compte rendu d'hospitalisation aux médecins qui ont donné leur adresse mail.

Dans les prochains mois, un annuaire de l'ensemble des médecins de l'hôpital sera inclus avec un système de messagerie instantanée avec les libéraux. A partir de début novembre, un système de prise de rendez-vous en ligne par les médecins généralistes, pour leurs patients, sera également mis en fonctionnement.

"Aujourd'hui, il y a 300 médecins connectés, soit un tiers des médecins généralistes du Val-de-Marne", a souligné Stéphane Pardoux. Le fonctionnement de la plateforme se traduit aussi par des transmissions pour 65% des séjours effectués au CHI, 700 connexions par mois et la transmission mensuelle d'entre 4.000 à 5.000 comptes rendus aux médecins généralistes.

APMnews - Le CHI de Créteil, le CH d'Apt et le CH de Douai ont mis en oeuvre, avec succès, des lie... Page 2 sur 3

Pour le centre hospitalier, le dispositif a eu l'avantage d'"amplifier la qualité de nos relations avec la médecine de ville et l'image, de façon évidente", a souligné Stéphane Pardoux. Au sein du CHI, elle a eu aussi un "effet d'entraînement pour améliorer notre rapidité de production de la lettre de liaison et du compte rendu de sortie" ainsi que des économies grâce à la dématérialisation.

L'intégration au dispositif est simple et ne représente aucun coût pour le généraliste. Pour l'hôpital, la dépense annuelle est inférieure à 10.000 € par an pour un budget annuel d'environ 200 millions par an.

La plateforme va être "sans doute" développée également au centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges.

Coopération entre le CH du Pays d'Apt et 12 pharmacies d'officine

Le centre hospitalier du Pays d'Apt (environ 200 lits) a développé différentes coopérations extérieures depuis "plusieurs années", a souligné le Dr Mohamed Benaïssa, président de sa commission médicale d'établissement (CME).

Parmi elles, une a été mise en place avec les 12 pharmacies d'officine du territoire "autour de la prise en charge thérapeutique du patient" et avec "deux objectifs": assurer la continuité pharmaceutique et maîtriser les dépenses des prescriptions hospitalières de médicaments et dispositifs médicaux exécutées en ville.

Quatre groupes de travail ont été installés sur un thème chacun: mettre en place un dépôt d'orthèses aux urgences du centre hospitalier, géré par les pharmaciens de ville; mettre en oeuvre la conciliation médicamenteuse; développer une gestion par les officinaux des chimiothérapies ambulatoires, particulièrement en injectable; revoir la situation en matière de perfusion au domicile, domaine dans lequel il y a un "dérapage extraordinaire des prestataires de services" et sur lequel il fallait "recadrer" les choses et "faire des économies".

Sur le dépôt d'orthèses, tous les pharmaciens ont signé une convention, a indiqué le Dr Benaïssa, lui-même pharmacien.

Sur la conciliation médicamenteuse, "90% [des prescriptions] sont faites avec l'aide du pharmacien libéral". "Tous les jours nous appelons les pharmacies de ville et nous sommes plutôt bien reçus", s'est-il félicité.

Sur la chimiothérapie injectable, sujet sur lequel il existait aussi une présence "très forte" des prestataires de service dans l'établissement, "nous avons essayé de transférer les patients aux pharmacies de ville qui étaient prêtes à les encadrer et les suivre". "Nous avons aujourd'hui 50% de notre file active suivie par les pharmaciens libéraux".

Si les résultats sont difficiles à évaluer, les liens développés avec les pharmaciens d'officine ont permis toutefois "la création d'une cohésion des pharmaciens du territoire", a souligné le président de la CME en observant que les officines sont habituellement plutôt en concurrence.

D'autres résultats positifs semblent en lien, comme "une augmentation de l'adressage des patients du bassin en orthopédie", une "amélioration de l'image de l'établissement" et des "retombées économiques".

Malgré des "freins", comme la rigidité de la réglementation en matière de coopération sur le médicament, le dispositif qui a bénéficié du soutien du président de l'union régionale des professionnels de santé (URPS) Paca pharmaciens et de l'URPS infirmiers a été élargi. Il concerne maintenant deux établissements (Apt et Cavillon), 45 pharmacies d'officine du Vaucluse et une cinquantaine d'infirmières libérales sur tout le territoire.

"Les participants vont maintenant tenter d'entraîner 150 officines du Vaucluse, 960 infirmières et les autres établissements du groupement hospitalier de territoire [GHT] autour d'un nouveau projet" qui est "la création d'une plateforme numérique collaborative ville-hôpital".

L'hôpital de Douai s'est ouvert aux professionnels de ville

APMnews - Le CHI de Créteil, le CH d'Apt et le CH de Douai ont mis en oeuvre, avec succès, des lie... Page 3 sur 3
Renaud Dogimont, directeur du centre hospitalier de Douai, a présenté la stratégie d'"hôpital hors les murs", mise en oeuvre depuis 2015 d'une part, pour favoriser les relations entre les professionnels hospitaliers et ceux de ville et, d'autre part, améliorer l'accès aux soins des populations des quartiers prioritaires (cf [dépêche du 19/10/2015 à 16:48](#) et [dépêche du 29/01/2016 à 18:34](#)).

La démarche a commencé par l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des médecins libéraux (300 au total) afin de sonder leur relation avec l'hôpital, par des rencontres individuelles avec des libéraux (médecins, infirmiers et pharmaciens d'officine) et l'envoi d'un autre questionnaire aux praticiens hospitaliers pour connaître leurs attentes, rappelle-t-on.

Puis, après cette étape d'audit, la démarche s'est traduite par l'élaboration d'un annuaire "croisé" comportant les numéros de téléphone directs des professionnels hospitaliers (médecins, infirmières) pour éviter des "ruptures" dans les prises en charge et les numéros de téléphone de 85% des médecins libéraux. Des documents de liaison ont été également "coconstruits" pour assurer la continuité des soins entre l'hôpital et la ville, y compris entre les infirmières.

S'agissant de l'accès aux soins pour les populations les plus vulnérables, des actions d'éducation à la santé ont été menées par des praticiens hospitaliers. Il s'agit de mesures d'éducation liées à la spécialité que les praticiens représentent et de mesures plus générales, relatives aux "modalités d'utilisation du service public hospitalier", comme le service d'urgence.

Des actions de dépistage de maladies chroniques figurent aussi dans la démarche. Elles ont concerné plus de 2.000 personnes, soit 40% de la population précaire du Douaisis.

Au niveau de l'hôpital, 15 spécialités participent et deux vont se rajouter dont des neurologues, a précisé le chef d'établissement.

Cette "stratégie a permis une modification des flux hospitaliers avec une baisse de 10% des admissions aux urgences pour ces spécialités et une augmentation de 9% des hospitalisations programmées", a-t-il souligné.

Elle a aussi permis une "meilleure connaissance de l'offre hospitalière par les professionnels de premier recours", des "échanges qui conduisent à une meilleure continuité des soins", un "positionnement de l'hôpital en adéquation avec les nouvelles attentes des professionnels de ville et leurs nouveaux modes d'exercice" et "un recours aux soins facilité pour les populations en vulnérabilité".

san/ab/APMnews

[SAN80VWRWD]

©1989-2017 APM International - http://www.apmnews.com/story.php?objet=308462&idmail=PjsxF42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtpoQ-6kBpMmJYK7qucOEfxNvHA38kVq1P8soHGN9CPRtyqZyR5cnDzPJl-z7YfqE1Tjt0ylrM3jr18rTYhCx8yg9coxQ0iwb50dRO_kF3_Fy7uxrnMOZXgxi27ncHm9mv3PczGR77EW1AE0GSx-343omu0FjplBeRDVbhTq4Dv_NAE0GSx-343n-yigmoolhb